



HAUTE-GARONNE - LE DEPARTEMENT
Haute-Garonne - 2026

Cinq nouvelles aires de covoiturage ouvrent début 2026

Actu

Covoiturage

Aire

Publié le 4 février 2026

Reading time : 1 minutes



Début 2026, cinq nouvelles aires de covoiturage seront mises en service à Saint-Paul-sur-Save, La Magdelaine-sur-Tarn, Pechbonnieu, Fonsorbes et Luchon. Elles viennent renforcer le réseau existant et faciliter les déplacements partagés sur l'ensemble du territoire haut-garonnais. Depuis 2018, le Conseil départemental a réalisé 68 aires de covoiturage pour 1 885 places de parking.

Un maillage équilibré du territoire

Ces nouvelles aires s'inscrivent dans une logique de maillage équilibré, avec une attention particulière portée aux zones rurales et aux grands axes de circulation. Elles sont conçues comme de véritables lieux de rencontre, adaptés aussi bien aux trajets du quotidien qu'aux déplacements occasionnels.

Des aménagements respectueux de l'environnement

Dans le cadre de la bifurcation écologique, le Département a privilégié des aménagements limitant l'impact sur les sols. Certaines aires intègrent des revêtements perméables et des stationnements végétalisés, favorisant l'infiltration des eaux de pluie et laissant davantage de place à la biodiversité.

Ce choix environnemental implique une ouverture progressive au printemps, afin de permettre à la végétation de s'installer durablement.

Le covoiturage, un axe fort de la bifurcation écologique

Depuis plusieurs années, le Département de la Haute-Garonne développe les aires de covoiturage en partenariat avec les communes et intercommunalités. Cette action s'inscrit pleinement dans son plan en faveur de la bifurcation écologique, visant à encourager des modes de déplacement plus durables et accessibles au plus grand nombre.

Un engagement qui se poursuit

D'ici à fin 2026 en plus de ces 5 ouvertures, 2 nouvelles aires seront mises en services (Lespiteau, Buzet), ce qui devrait permettre d'atteindre 70 aires et prêt de 2000 places (1915). Le Département poursuit son engagement pour accompagner les évolutions de mobilité et promouvoir le covoiturage auprès de tous les habitants.